

COVIDINFO / COMPTE RENDU RÉUNION du LUNDI 23 MARS 2020

Le DDFiP est-il responsable ?

Changement de format, nous passons sur des audio-réunions. Le DDFiP n'a pas fait d'introduction générale, ni de point local particulier, il attendait nos questions.

↪ A la DDFiP du Var, environ 40 % des agents sont soit en télétravail, soit présents au bureau. Le directeur a déploré notre dotation insuffisante en ordinateur portable. « *Nous devons tirer les conséquences de cette crise* » ! Qu'est-ce à dire ? Nos missions pourraient toutes, ou presque, être traitées à domicile à terme ?!

↪ Ménage/Hygiène : au niveau du ménage, une vigilance accrue est de mise, des consignes ont été données à nos agents « berkanis » via les chefs de services. Le même message a été donné à ONET et au nouveau prestataire à compter du 1^{er} avril.

La dotation des services en gel et produits désinfectants se poursuit.

↪ Protection et Santé des agents : pour les agents au contact du public, **il n'y a pas de dotation de masque et il n'y en aura pas**. Les agents doivent faire sans !

Le suivi des agents « confinés » n'est pas prévu, et cela ne peut être mis en place car le médecin de prévention « fait défaut ». Sait-il que le secrétariat général a positionné tout son personnel en confinement ? Une nouvelle illustration du « en même temps » de notre président !

↪ La campagne d'évaluation professionnelle est bien prolongée. Même si pour le DG, il faut avancer, aucune date buttoir ne pourra entraver un recours.

↪ Pas d'arrêté comptable en mode « dégradé », même si techniquement c'est possible le DDFiP refuse d'alléger cette tâche.

↪ Médoc web en télétravail : l'application est ouverte : un SIE pourra travailler pour un autre SIE. On attend le retour des services de compta...

↪ La trésorerie du Centre Hospitalier Intercommunal de Toulon/La Seyne a, à nouveau, été évoquée. Ce service exerce une mission primordiale, nous ne pouvons qu'être d'accord. Mais, cela ne doit pas se faire au détriment de la santé des agents, le roulement doit être effectif et en fonction de l'activité.

Le DDFIP nous a assuré que cette consigne était rappelée à chaque réunion audio des chefs de services. Mais, il nous a aussi précisé que la pertinence des roulements était laissée à l'appréciation des mêmes chefs de services.

En fait, nous devons croire le DDFIP sur parole car les consignes ne sont données qu'oralement aux chefs de services !

Alors que le DG s'adresse maintenant quotidiennement aux agents, la dernière communication de notre DDFiP remonte à une semaine. Lui, qui est si prompt à communiquer sur la présence d'untel ou untel à tel CTL ou CHSCT, se fait discret sur les mesures qu'il prend dans le cadre d'une crise sanitaire mondiale !

La dernière info « à la une » d'Ulysse Var date du 5 mars 2020 !

Quel est le PCA varois ? Quel retour en ont les agents ? Quelles missions prioritaires ?

RAPPELONS QUE L'OBLIGATION EN LA PÉRIODE EST DE SE CONFINER CHEZ SOI, PAS D'ALLER AU BUREAU ACCOMPLIR DES MISSIONS QUE LE MINISTRE ET LE DG NE CONSIDÈRENT PAS COMME PRIORITAIRES, NI ACCOMPLIR CELLES QUI LE SONT AVEC ZELE SANS TENIR COMPTE DU CONTEXTE !

Rappelons que le directeur doit veiller à la santé et sécurité au travail des agents et qu'en cas de non-respect, sa responsabilité civile et/ou pénale peut être engagée.

Le DG se plaint du nombre important de droits d'alerte déposés dans les directions départementales. Peut-être faudrait-il revoir les consignes générales !

Pour ce qui est du Var, il est clair que certaines consignes sanitaires ne sont pas appliquées !

Pour Solidaires, FO et la CGT, la priorité est la santé des agents et, par là même, le confinement !

Faites-nous remonter toutes vos préoccupations et/ou difficultés.

Dernière info : tous les mouvements de mutation sont reportés